

MAIRIE DE FLEY

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 6 décembre 2012

Réuni sous la présidence du Maire, Monsieur François GARY.

Etaient présents : MM. François GARY, Christian GERMAIN, Philippe de la BUSSIÈRE, Mme Valérie ROSSIGNOL, M. Jean-Pierre GILBERT, Mme Anne-Lise MOULIN, M. Patrick LONJARET.

Etaient excusés : M. Jean-Noël GORGE a donné pouvoir à M. Philippe de la BUSSIÈRE, Mme Lichèle LUQUET, M. André DAVID.

Était absent : M. Laurent PIERRE

Secrétaire de séance : M. Philippe de la BUSSIÈRE

Lecture et approbation du P.V. de la séance du 20 septembre 2012

□ □

Assainissement

- Le Conseil Municipal étudie un rapport d'analyse concernant les hauteurs des boues dans les deux bassins de la lagune de Fley. On constate qu'il y a peu de vase et qu'il n'est pas nécessaire d'envisager un enlèvement des boues.

- Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de renforcement des berges du deuxième bassin de lagunage de la commune de Fley qui ont été déteriorées par les ragondins.

Un devis établi par Véolia concernant un empiérement de la berge considérée est présenté aux élus pour un montant de 5 945,34 € TTC. La Société GUINOT proposait l'installation d'une simple toile mais n'a pas fourni de devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : accepte le devis de Véolia à l'unanimité

- Afin de pouvoir régler la facture d'analyse des deux bassins de la lagune de Fley, une décision modificative est nécessaire au budget assainissement :

Prélèvement sur le compte 70611 (Redevance d'assainissement collectif) : - 337 € pour abonder le compte 6068 (Autres matières et fournitures) : + 337 €. Modification adoptée à l'unanimité.

Travaux de renouvellement de l'éclairage public vétuste au hameau de Rimont

- Le Maire présente un courrier du SYDESL (Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire) concernant le remplacement des équipements vétustes d'éclairage public à Rimont pour un montant estimatif de 3 344 € restant à la charge de la commune. Le Conseil Municipal est favorable à ce projet de travaux qui sera budgété sur l'année 2013.

Délocalisation du Maxi Marché de Saint Gengoux le National

- Le Maire donne lecture d'un courrier du Maire de Saint Gengoux le National demandant le soutien des communes concernées par la demande d'extension et le déménagement de la moyenne surface du magasin ATAC et de sa station service.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, par 7 voix et une abstention, décide de soutenir le projet d'aménagement d'un magasin ATAC de 1000 m2 avec une station service.

Bilan d'activité du SYDESL (Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire)

Le Maire donne lecture du rapport d'activité du SYDESL pour l'année 2011.

Traduction en euros des baux de location des terrains communaux

Le Maire explique que les tarifs de location des terrains communaux pour la chasse n'ont jamais été traduits en euros et propose d'appliquer les tarifs suivants dès 2012 :

Pour la Société de Chasse "Amicale des chasseurs de Fley" passe de 250 F soit 38,11 € arrondi à 40 €

Pour la Société de Chasse "Saint Hubert du Mont Bouzu" passe de 500 F soit 76,22 € arrondi à 80 €

Le Conseil Municipal approuve ces tarifs à l'unanimité.

Risques statutaires des agents

Le Centre de Gestion se propose de souscrire pour le compte de la commune une assurance permettant d'assurer le remplacement du personnel en cas d'arrêt maladie.

La commune charge le Centre de Gestion de Saône et Loire de souscrire pour son compte des conventions d'assurance auprès d'une entreprise agréée.

Participation au financement de la protection sociale des agents

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) propose au conseil de participer à compter du 1er janvier 2013, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la garantie maintien salaire souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents.

Le Conseil Municipal décide de verser une participation mensuelle forfaitaire de 10 € pour un agent à temps plein, au prorata du temps de travail. (6 voix pour et 2 abstentions)

Prime d'intéressement à la performance des services des collectivités publiques

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une circulaire préfectorale relative à la mise en place de la prime d'intéressement à la performance collective des services dans les collectivités territoriales.

Au cours de l'année 2011, l'agent technique s'est beaucoup impliquée dans les travaux de la mairie.

Le Maire propose d'allouer une prime exceptionnelle non renouvelable de 100 € à Mme Fabienne CHOUQUET.

Le Conseil Municipal par 5 voix pour et 3 abstentions accorde cette prime à l'agent technique.

Correspondant CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Le Conseil Municipal nomme des délégués à ce comité :

M. Jean-Noël GORGE pour le collège des élus

Mme Fabienne CHOUQUET pour le collège des agents

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de la réfection des conduites de distribution d'eau reprendront au mois de janvier. Des documents concernant les coupures d'eau seront mis dans les boîtes aux lettres

- Le Conseil prend connaissance du compte-rendu du conseil d'école pour les classes de maternelle et de primaire.

- L'arbre de Noël des enfants est fixé au samedi 15 décembre à 19 heures
- L'accueil des nouveaux habitants de Fley aura lieu autour de la galette le dimanche 6 janvier à 11 heures à la mairie.
- Un devis sera demandé pour l'abattage d'arbres chez Mme Lecki à Rimont ainsi qu'autour du terrain de boules
- La mairie sera fermée du 23 au 30 décembre 2012
- Une permanence sera assurée le 31 décembre de 14 à 16 heures pour les inscriptions sur les listes électorales.
- Le Recensement 2013 sera assuré par Mme Fabienne CHOUQUET et supervisé par M. Jean-Noël GORGE
- Un bulletin municipal sera élaboré début 2013
- La commission finance se réunira début janvier pour préparer le budget 2013.